

Rapport du comité d'assurance de la qualité

Mandat du comité

Le comité d'assurance de la qualité (AQ) conseille, dirige et évalue la programmation de l'ADNB pour soutenir et assurer que les diététistes s'engagent dans un développement professionnel continu tout au long de leur carrière.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 6

Nombre de réunions en personne : 0

Présidente : Christine Roherty (avril 2021 – juin 2021) et Josée Gagnon (février 2022 – mars 2022)

Membres du comité : Lucie Bijeau-Boudreau, Josée Bélanger-Ploudre, Julia Besner, Melanie Langille-Lewis, Monica Brideau, Brittany Mason et Kristin Brown (jusqu'en octobre 2021)

Employées : Nicole Arsenault Bishop (registraire) and Carolyn Lordon (adjointe à la pratique et l'assurance de la qualité)

Points d'action complétés

- La formation à la vérification virtuelle du Programme de perfectionnement des compétences (PPC) pour tous les membres du comité AQ en avril 2021.
- La vérification du PPC 2020 a eu lieu le 8 mai 2021.
- Adaptation de la vérification du PPC à un format électronique et virtuel.
- Révision et mise à jour du Manuel PPC de manière générique, pour qu'une révision annuelle ne soit plus nécessaire, et ajout de plusieurs nouvelles questions pour améliorer la qualité des soumissions du PPC.
- Révision et mise à jour du formulaire électronique de soumission des PPC afin d'améliorer la qualité des soumissions.
- Réviser et proposer des mises à jour des politiques du PPC pour présentation au conseil d'administration (politiques 8.1.1, 8.1.2 et 8.1.3).
- Développement d'un webinaire pour les membres afin de revoir le PPC et comment créer des objectifs SMART adéquats pour le PPC.
- Distribution des résultats de la vérification du PPC aux membres en décembre 2021.

Points d'action en cours ou en attente

- Formation pour la vérification virtuelle du PPC le 11 avril 2022 pour tous les membres du comité AQ
- La vérification virtuelle du PPC 2021 est prévu le 7 mai 2022.
- Nous continuons de supporter les membres qui ont des questions sur le PPC par le biais du courriel de l'AQ et avec le soutien de l'adjointe à la pratique et à l'assurance de la qualité de l'ADNB, Carolyn Lordon.
- Une fois les politiques d'AQ sont approuvées par le conseil d'administration, le Manuel du PPC sera révisé.

Évaluation globale

Il s'agissait de la première vérification après les changements apportés aux politiques du PPC et au formulaire de soumission en 2020. Le nombre de membres devant soumettre à nouveau leur dossier était très élevé (48 %). Le comité AQ a mentionné que la Covid-19 a peut-être contribué à ce résultat. Cependant, ils ont également identifié des problèmes communs et

proposé des changements au Manuel du PPC et au formulaire de soumission afin de résoudre ces problèmes et d'améliorer la qualité des soumissions.

Reconnaissant l'impact global de la Covid-19 sur les membres de l'ADNB, tout en s'assurant que les diététistes s'engagent dans des activités de compétence continue pertinentes, le comité AQ a recommandé au conseil d'administration de modifier les exigences du PPC pour les soumissions PPC de 2021-22 et 2022-23. Il a été proposé que l'un des deux objectifs soumis soit lié à la Covid-19 et non à la diététique, ou qu'un seul objectif lié à la diététique soit soumis au lieu de deux.

En outre, le comité AQ a continué à répondre aux questions des membres concernant leurs soumissions de PPC.

Soumis par : Josée Gagnon, présidente du comité AQ

Rapport du comité de vérification des titres

Mandat du comité

Le comité de vérification des titres développe et garde à jour les politiques et les procédures, évalue les programmes pour l'évaluation des compétences de toutes les candidates à l'ADNB et conseille la registraire et le conseil d'administration sur ces questions.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 7

Nombre de réunions en personne : 0

Présidente : Heather Godfrey (avril 2021 – août 2021) et Véronic Boucher (janvier 2022 – mars 2022)

Membres du comité : Laura Brennan, Heather Godfrey, Debbie Blais, Janet von Weiler, Donna Mallet (rejoint septembre 2021), Tanya James (rejoint janvier 2022)

Employée : Nicole Arsenault Bishop (registraire)

Points d'action complétés

- Révision de la demande d'une stagiaire en nutrition provenant de l'extérieur du N.-B. qui souhaite faire un stage dans le secteur du service alimentaire au N.-B. sans qu'il n'est de diététiste présente sur place.
- Demande reçue d'une diététiste de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ) pour avoir la permission de faire un rendez-vous virtuel avec un client résident au NB.
- Révision de la demande d'une candidate qui souhaite passer l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC) pour une troisième tentative. Recommandations fournies pour améliorer les chances de réussite selon les politiques en place.
- Révision de la demande d'une diététiste formée à l'étranger qui a fait une demande d'admission à l'ADNB, mais qui n'a pas réussi l'Outil d'évaluation des connaissances et compétences (OECC) de l'Ordre des diététistes de l'Ontario. Recommandations et

exigences fournies pour que la candidate puisse exercer la profession de diététiste au Nouveau-Brunswick.

- Nouveaux membres ont joint le comité de vérification des titres - Tanya James et Donna Mallet, à la suite de la soumission de leur candidature.
- Révision des demandes reçues des candidat(e)s pour passer une autre tentative après un premier échec à l'EAPDC. Recommandations et conditions de travail avec restriction/supervision fournies aux candidat(e)s qui occupent actuellement un poste de diététiste.
- Nomination de la nouvelle présidente - Véronic Boucher.
- Conseils fournis au registraire dans le cadre d'une discussion concernant un(e) interne qui n'a pas réussi à s'inscrire comme interne en diététique de l'ADNB avant de commencer son stage au NB.
- Les membres du comité examinent les rapports mensuels des membres temporaires avec restrictions en attendant de passer l'EAPDC pour une deuxième tentative.
- Révision de la demande d'un changement de poste d'une candidate travaillant présentement avec restriction/ sous supervision.
- Conseils fournis au registraire lors de discussion dans le cadre des exigences de l'EAPDC et de l'ODNQ.
- Les membres du comité ont accepté que Leah Cain se joigne à nouveau au comité de vérification des titres lorsqu'elle aura terminé son mandat avec le conseil d'administration de l'ADNB.
- Recommandations fournies à la suite d'une demande d'un membre temporaire avec restrictions supervisant une interne en diététique.

Points d'action en cours ou en attente

- Recrutement d'un nouveau membre bilingue (francophone) pour joindre le comité de vérification des titres.
- Réviser le processus des candidat(e)s ayant échoué l'EAPDC et nécessitant une supervision au milieu du travail. Des outils doivent être développés pour rationaliser le processus.
- Réviser les exigences d'inscription des candidat(e)s transférés de l'OPDQ à l'ADNB.
- Élaborer une politique relative à la pratique virtuelle.
- Réviser la politique d'adhésion temporaire avec restrictions afin d'inclure des limitations en présence d'un(e) interne en diététique.

Évaluation globale

Le comité de vérification des titres a certainement été occupé depuis le début de l'année 2022, à la suite de demandes nécessitant des conseils et des recommandations, dont certaines étaient des situations nouvelles non rencontrées auparavant.

Le comité doit réviser certains processus et politiques (comme mentionné ci-dessus) afin d'assurer une rationalité et une standardisation, lorsque des demandes sont reçues afin de faciliter la prise de décision et fournir des recommandations et conseils.

Soumis par : Véronic Boucher, présidente du comité de vérification des titres



Rapport du comité de discipline

Mandat du comité

Le comité de discipline administre les procédures disciplinaires énoncées dans la Loi et les règlements et aussi examine les plaintes d'inconduite professionnelle, d'incompétence et de secret professionnel.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 1

Nombre de réunions en personne : 0

Présidente : Natalie Carrier

Membres du comité : Nadine Lewis (rejoint juillet 2021) et représentante du public, Stéphanie Edwards (désignée septembre 2021)

Employée : Nicole Arsenault Bishop (registraire)

Points d'action complétés

- Aucun problème de discipline n'a été signalé au comité cette année.
- Recrutement de deux nouveaux membres.
- Compléter la section *Autorisation de divulgation d'informations* dans la partie *Plaintes* du site Web.

Points d'action en cours ou en attente

- Continuer à surveiller les pratiques des autres provinces en matière de discipline.
- Révision du mandat du comité de discipline.
- Explorer l'élaboration d'un guide de procédure pour le traitement des plaintes.

Évaluation globale

- Nous n'avons eu qu'une seule réunion car nous n'avions pas tous nos membres.

Soumis par : Natalie Carrier, présidente du comité de discipline

Rapport du comité de législation ad hoc

Mandat du comité

Le comité de législation de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick a été créé afin de réviser la Loi sur les diététistes et la mettre à jour afin qu'elle représente le champ de pratique actuel et futur des diététistes.

Nombre de réunions par téléconférence/zoom : 8 (inclus les réunions avec la registraire et les co-présidentes)

Nombre de réunions en personne : 0

Co-présidentes : Esther Archibald et Cathy MacDonald

Membres du comité : Michelle Corcoran, Véronique Ferguson (avril – juin 2021), Teri Emrich (avril 2021 – janvier 2022), Jaclyn Murgatroyd, Christine Roherty, Janie St-Onge, et représentante du public, Nicole Vienneau (rejoint mars 2022)

Employée : Nicole Arsenault Bishop (registraire)

Points d'action complétés

- Le conseiller juridique a préparé une ébauche finale de la *Loi* avant la révision par les parties prenantes. Le comité le réexaminera en vue cette révision à l'automne 2022.
- Le conseiller juridique a commencé à travailler sur l'ébauche des règlements.
- Les documents de référence à l'appui de l'ébauche de la *Loi* et des règlements ont commencé à être rédigés. Les documents de référence seront utilisés lors de la révision par les parties prenantes pour fournir un contexte supplémentaire aux nouveaux éléments de la *Loi*.
- La préparation du plan de travail pour la révision par les parties prenantes a commencé.

Points d'action en cours ou en attente

- Compléter l'ébauche des règlements en vue de la révision par les parties prenantes.
- Compléter le plan de travail pour la révision par les parties prenantes.

Évaluation globale

La pandémie a retardé la finalisation des ébauches de la *Loi* et des règlements, déplaçant ainsi le moment de la révision par les parties prenantes.

Des progrès significatifs ont été réalisés au cours des trois derniers mois afin d'avancer vers une révision par les parties prenantes à l'automne 2022.

Soumis par : Esther Archibald et Cathy MacDonald, co-présidentes du comité de législation ad hoc